



## Portrait de l'Université populaire de Lille

---

Portrait d'une structure engagée pour la diffusion d'un savoir neutre et de qualité sur le monde.

Une étude de

**Clémentine Schoeffel**

*Double master Edhec-Sciences Po Lille  
Management des Organisations*

*« L'UpL montre l'importance de connaître  
là d'où l'on vient, non pas dans un but  
d'ascenseur social, mais de réalisation  
de soi-même et d'émancipation intellectuelle. »*

Yves Faure (Président de l'UpL)

L'Université Populaire de Lille (UpL) est une association loi 1901 dont le but est de transmettre une connaissance éclectique du monde au plus grand nombre, par le biais de cycles de conférences annuels ouverts à tous, sur tous types de sujets.

### L'UpL : la plus vieille institutrice de Lille

Âgée de 122 ans, l'Université populaire de Lille est la plus ancienne société culturelle de France encore en activité. Lancée en 1900 sous le patronage de l'Union Française de la Jeunesse, l'idée a ensuite été développée dans la métropole par le professeur **Pierre Debierre**, alors adjoint du maire socialiste de Lille **Gustave Delory** (1896-1904), puis portée par plusieurs personnalités locales, dont elle garde encore la marque aujourd'hui.

L'UpL s'inscrit dans le courant de pensée de l'éducation populaire, qui s'étend à la fin du XIXe siècle, dans le contexte des guerres fratricides qui se déroulent sur le continent européen, sur fond de quête d'identité et de nationalisme exacerbé. La France est doublement au centre de ce phénomène, comme l'illustre d'une part son implication dans des conflits majeurs (guerres napoléoniennes et franco-prussienne notamment) et d'autre part, sa sujétion à des luttes internes importantes. L'éducation obligatoire des lois Ferry, porteuse des valeurs de la République auprès des enfants de 6 à 13 ans, ne parvient pas à enrayer la montée d'un puissant sentiment xénophobe et antisémite dans la population française. L'hostilité envers les porteurs laïcs du savoir académique de l'époque (les « hussards noirs de la République » de Charles Péguy), accrue par la séparation de l'Église et de l'État, symbolise ces fractures politiques, sociales et culturelles.

Le mouvement d'éducation populaire émerge en réaction à cette France divisée, lors de **l'affaire Dreyfus**, pour porter des valeurs d'amitié entre les peuples, de tolérance, de laïcité, mais aussi et surtout, de démocratie. À la fois indépendante et complémentaire de l'éducation académique, l'éducation populaire permet ainsi à tout un chacun d'accéder à la connaissance et ce, tout au long de sa vie.

La Première Guerre mondiale manque de peu d'enterrer le projet de l'UpL. C'est grâce à l'impulsion du maire de Lille de l'époque, **Roger Salengro**, qu'elle parviendra à renaître, lorsqu'il en confie les rênes à **Jean Lévy** en 1932. Avocat, membre du conseil municipal et secrétaire général du parti radical, Jean Lévy donne par la vitalité de son engagement un nouveau souffle à l'institution qui grandit, s'étoffe. Enterrée par la Seconde Guerre mondiale et le régime de Vichy, Jean Lévy relève à nouveau l'institution dont il parvient vaillamment à rasseoir la légitimité en 1945, permettant de la faire prospérer et rayonner en France par la suite pendant plus de cinquante ans.

Depuis 1996, les successeurs de Jean Lévy ont continué efficacement son oeuvre : **Jean Samaille**, directeur honoraire de l'Institut Pasteur de Lille, **Alain Lottin**, ancien président de l'Université de Lille 3, ou encore **Jacquie Buffin**, conseillère municipale déléguée à la culture et aujourd'hui **Yves Faure**, directeur de l'école Supérieure des Métiers d'Art d'Arras jusqu'en 2009. Tous ont porté le projet de la connaissance universelle plus avant : l'introduction de formations et de conférences-débats ainsi que l'accent porté à la communication extérieure ont permis de moderniser l'offre de savoirs disponibles et de mieux la faire connaître auprès du grand public.

## **Gouvernance, fonctionnement et évolution de l'offre de l'UpL**

Comme prévu par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) en son article 6, l'UpL est inscrite sur la liste des entreprises de l'ESS par la Chambre régionale de l'ESS des Hauts-de-France. Elle est dirigée par un Conseil d'administration, qui prend en charge les missions statutaires : vote du budget, rédaction des rapports financier et d'activité de l'association, choix des objectifs futurs, mais aussi les demandes de subventions. Le bureau conçoit quant à lui le programme des conférences de la saison au cours de réunions de travail (qui présentent l'avantage d'avoir l'apport de bénévoles extérieurs au Conseil d'administration), traditionnellement voté en fin de cycle par l'Assemblée générale (vers le mois d'avril) et, depuis la crise Covid, bouclé en juillet.

L'Université populaire de Lille développe chaque année son cycle de conférences autour d'une thématique centrale, constituant le fil rouge de la saison. Les conférences ont traditionnellement lieu le jeudi soir et le dimanche matin, dans l'amphithéâtre du Palais des Beaux-Arts ou dans la salle Alain Colas. En dépit de ces horaires pensés pour s'adapter aux contraintes de la vie active, les conférences attirent un public principalement composé de retraités, qui dispose de davantage de temps pour s'adonner à des pratiques culturelles.

Les conférenciers invités ne sont pas nécessairement connus du grand public, l'UpL cherchant davantage à mettre en avant une qualité de travail liée à un sujet précis, que la notoriété. Comme l'indique Yves Faure, le réel enjeu lié à l'organisation des conférences réside en effet dans « la recherche d'un équilibre entre commentaire, analyse et prise de position ».

Il est intéressant de noter à ce sujet que lors de l'élaboration du cycle de conférences, une date est systématiquement laissée libre en fin de saison afin d'accueillir un sujet d'actualité. Ce temps d'échange sous contrainte est souvent l'occasion de découvrir un expert local, à l'image de la conférence animée en mars 2022 par **Andreï Kozovoï** (Maître de conférences de Langue et Littérature russes à l'Université de Lille), sur le conflit ukrainien et la figure de Vladimir Poutine.

Pour diversifier son public et attirer une audience plus jeune, l'UpL a mis en place une cotisation à 5€, destinée aux moins de 26 ans et aux demandeurs d'emploi (contre un tarif plein à 40€). Cette mesure n'a toutefois pas encore montré pleinement son efficacité, en particulier auprès des demandeurs d'emploi, car la connaissance proposée est difficilement monnayable en tant que telle et constitue un axe de travail pour les bénévoles. Dans la poursuite de ce même objectif d'attraction de différentes classes sociales et professionnelles, l'UpL travaille occasionnellement en collaboration avec d'autres associations. Elle convie par exemple annuellement l'Association culturelle d'éducation Populaire, **Travail et Culture** (TEC/CRIAC) à une conférence, permettant de faire découvrir aux membres de chaque association les activités de leur homologue. Des collaborations similaires ont pu avoir lieu avec **les Amis du Monde Diplomatique**, ou encore l'**Institut des Stratégies et Techniques de Communication** de l'Université Catholique de Lille.

Dans un but de modernisation de l'offre éducative proposée, l'UpL a récemment mis en place une activité de formation, en complément de l'organisation de conférences. L'association renoue ici son lien avec l'UFJ qui, bien que disparue dans sa branche lilloise,

subsiste par le biais de ses anciens bénévoles, qui participent activement à l'animation des deux formations proposées par l'UpL: l'apprentissage de langues étrangères et l'initiation à l'informatique.

Des voyages culturels plus ou moins lointains sont également organisés depuis plusieurs années avec les adhérents, dans le but de faire découvrir des lieux, événements ou objets historiques d'importance. Un voyage en **Jordanie** a par exemple été réalisé en 2021, un autre en **Allemagne** en 2022. En France, des visites ont régulièrement lieu dans des musées locaux, comme le Forum départemental des Sciences de Villeneuve d'Ascq, ou encore de l'emblématique Musée d'Histoire naturelle de Lille.

Enfin, une attention particulière est portée à la communication depuis le mandat de Jacquie Buffin à la présidence de l'UpL. Originellement sous la forme de livrets présentant le détail de chaque conférence, la communication a évolué et s'est majoritairement dématérialisée, par le biais d'un site internet et d'une présence sur Facebook. Auparavant, outre le programme de la saison, l'UpL rédigeait un résumé de chaque conférence, que les bénévoles envoyaient aux adhérents qui n'avaient pu y assister et en faisaient la demande. Chronophage, consommateur de ressources humaines (rédaction, envois) et financières (frais postaux et d'impression), ces pratiques ont disparu au profit d'un court flyer se limitant au calendrier des rendez-vous de la saison ainsi qu'à la présentation des conférenciers.

Très utiles et plus efficaces pour relayer les conférences, les réseaux sociaux sont aujourd'hui un allié précieux de l'UpL, qui souhaite développer beaucoup plus largement sa présence et

compétence numérique dans la perspective d'une utilisation plus optimale de ces outils.

### **Relation avec les pouvoirs publics et vision d'avenir**

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si l'Université populaire de Lille a toujours sa place dans la société actuelle, fondamentalement différente de la France de 1900. L'offre d'éducation s'est en effet démocratisée et permet désormais à tout un chacun, quel que soit son âge et son niveau académique, d'étudier les thématiques de son choix. Cela étant, bien que le contexte sociétal ait évolué depuis le XIXe siècle, il est plus que jamais important de développer un esprit critique, dans un monde dominé par l'instabilité géopolitique, les craintes sur l'avenir, mais aussi, à l'échelle individuelle, la désinformation. De l'essor de la presse écrite à l'ère d'internet, les Médias et aujourd'hui les réseaux sociaux sont maîtres de la diffusion globale de contenu d'actualité et notamment d'idées fausses ou déformées, la rhétorique restant aux mains d'une élite intéressée. À cette question de la liberté de la Presse, dénoncée par Victor Hugo dès 1850, s'ajoute la surinformation causée par les technologies numériques de la communication, sur lesquelles tout le monde peut agir, de manière instantanée, sans réelle expertise ou travail de recherche quant au contenu créé ou relayé. L'université populaire permet de développer un raisonnement intellectuel dans ce cadre d'aller au-delà du factuel, que l'on peut trouver soi-même sur internet : les conférenciers ont le temps de développer un propos structuré, analytique et illustré par des exemples, mais aussi de répondre à des questions... ce que des supports inanimés ne sauraient offrir avec le même niveau de qualité.

C'est cette raison d'être toujours d'actualité et l'inégale répartition des infrastructures d'éducation traditionnelles qui alimentent le réseau des universités populaires présentes sur le territoire métropolitain, rassemblées en novembre dernier lors du colloque annuel des Universités populaires de France, à Rodez (Occitanie). Temps convivial d'échange et de diffusion de bonnes pratiques, ce colloque traduit également les difficultés auxquelles sont confrontées les universités populaires, souvent liées aux caractéristiques de leur territoire d'implantation. Dans les villes de taille moyenne, l'offre des universités populaires est vaste car elles viennent combler des manques éducatifs. Mais pour des universités populaires comme l'UpL, installée dans une aire urbaine plus vaste et disposant de ressources, maintenir une offre attractive est un réel défi.

Outre cet état de fait, l'UpL fait face à une conjoncture qui lui relativement défavorable sur le long terme, en raison de trois principaux facteurs : le vieillissement du public, la crise du bénévolat et le manque de moyens :

**Premièrement**, à son apogée dans les années 1930, l'UpL rassemblait plus de 1.600 adhérents. Depuis les années 1990, ce chiffre ne cesse de décroître pour tomber aujourd'hui sous la barre du millier, dont moins d'une centaine de jeunes. Une partie de l'explication réside dans la transition vers ce que **Joffre Dumazedier** qualifie de « civilisation du loisir », dans laquelle les cultures orales et du livre se perdent au profit de celle des écrans (et plus globalement, des nouvelles technologies). Les jeunes générations se désintéressent ainsi d'expériences culturelles et intellectuelles qui font travailler leur esprit, en dépit de tarifs préférentiels ou d'amé-

nagements qui leur sont destinés. Ce phénomène se fait ressentir de la même manière auprès des classes actives qui, à l'image de « l'homme pressé », rationalisent leur temps et leurs activités, ne laissant plus de place à la connaissance sous la forme dialectique. Depuis la crise sanitaire, la situation est devenue plus critique. Ainsi, pour répondre à ces problématiques et attirer malgré tout un public plus varié, l'UpL a mis en place, sous l'impulsion d'Yves Faure, une solution de conférence tarifée à l'unité. Alternative à l'augmentation de la cotisation annuelle, cette solution permet d'accueillir un public ponctuel, moins aisé que de coutume, participant aux seuls frais de la conférence à laquelle il assiste.

**Deuxièmement**, en filigrane de la difficile attraction de l'auditoire, se trouve la question des ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement de l'association, toutes deux étant intrinsèquement liés. L'UpL ne dispose pas à l'heure actuelle, comme bon nombre d'associations, de personnel permanent. Or, il est de plus en plus difficile de recruter ou de remplacer des bénévoles, en particulier pour des fonctions dirigeantes. Le volontariat (engagement contractuel) est quant à lui en pleine expansion, mais souffre des mêmes maux : un renversement générationnel est en cours, beaucoup de jeunes gens s'investissant dans des structures associatives, mais sans dirigeants solides faute de temps ou de compétences. Ce phénomène est à la base d'une certaine professionnalisation de la vie associative, car ces fonctions de direction deviennent alors salariales et non plus bénévoles, bien que les dirigeants bénévoles puissent obtenir une indemnité mensuelle allant jusqu'aux trois quarts du SMIC.

À l'UpL, à défaut de permanents, c'est le bureau qui assure le bon fonctionnement de la structure, dans tous ses aspects. Or, sur les trente bénévoles théoriquement engagés auprès d'elle, seule une dizaine est réellement active. La variété des profils permet de distribuer les tâches à réaliser en fonction des compétences de chacun, mais cela ne permet qu'un fonctionnement minimal et guère de développer des projets ambitieux. Yves Faure, par ailleurs administrateur de TEC/CRIAC, constate avec émotion les inégalités de ressources humaines dont disposent les associations, TEC/CRIAC employant six permanents.

De la même manière, le manque de diversité des profils au conseil d'administration de l'UpL, composé majoritairement d'universitaires en activité, est à la fois une qualité et un frein : le cercle restreint du monde universitaire n'est en effet pas toujours adapté à la volonté d'ouverture de l'UpL à la population dans son ensemble.

**Troisièmement**, l'université populaire de Lille manque de moyens financiers pour réaliser ses projets. En effet, l'UpL tient ses ressources, sinon des adhésions, de subventions publiques. De manière générale, il est important de souligner que la relation entre l'acteur public et les associations est très étroite aujourd'hui, en particulier depuis la crise sanitaire : celles-ci portent en effet un certain nombre de domaines sur lesquels l'État ne saurait agir seul. Ce sont les collectivités territoriales qui, en vertu du principe de solidarité, viennent alors soutenir ces activités de l'économie sociale et solidaire, traduisant la réalité physique et locale des associations et de leurs interlocuteurs. Dans ce cadre, l'UpL est sous le patronage de la Ville de Lille, qui lui verse des subventions de fonctionnement et

met à sa disposition le Pavillon Saint-Sauveur, l'auditorium du Palais des Beaux-Arts et son personnel technique pour une somme symbolique, ainsi que la salle Alain Colas quand celle-ci est disponible. Le département du Nord vient compléter de manière ponctuelle cette aide par une subvention de fonctionnement additionnelle. La Région Hauts-de-France quant à elle, a loué le Nouveau Siècle pendant plusieurs saisons, mais son coût trop important n'a pas permis de prolonger cette collaboration. La Région n'apporte par ailleurs pas de soutien financier à l'UpL, car elle estime qu'il s'agit d'un organisme d'échelle communale qui relève donc du périmètre de la métropole de Lille, bien qu'elle partage théoriquement avec le département la compétence de l'éducation populaire. Yves Faure rappelle à ce sujet que certaines conférences de l'UpL ont pourtant déjà rassemblé plus de 800 personnes au Nouveau Siècle et que le public n'est composé qu'à 60% de personnes habitant Lille intramuros. Les 40% restant viennent de la communauté urbaine de Lille, d'Arras, de Douai, voire de plus loin : chaque année, l'UpL compte une quinzaine d'adhérents Tournaisiens, qui traversent régulièrement la frontière pour profiter de ces transmissions de connaissance.

Ces difficultés rappellent que la culture a un coût. En dépit de son rêve de gratuité, l'UpL ne peut pas encore se permettre de se passer des cotisations de ses adhérents, malgré les subventions dont elle bénéficie. De plus, outre ses charges financières permanentes (indemnité versée aux conférenciers et prise en charge de leurs frais de déplacement, frais de réception et de communication, etc.), depuis la crise sanitaire, certaines tâches auparavant externalisées sont de retour en interne.

La répétition de cette situation a un effet direct sur les bénévoles actifs, qui voient leur engagement très alourdi et les aides publiques actuelles ne sont alors pas suffisantes pour compenser les besoins en matière de compétences professionnelles. L'UpL les avait malgré tout chiffré, notamment pour la création et l'animation de comptes sur les réseaux sociaux, mais aussi la retransmission en direct ou différée des conférences.

Des structures privées comme le Crédit Mutuel ont par ailleurs largement soutenu l'UpL par le passé, mais ces collaborations se sont essouffées au fil du temps. Au regard des limites de son financement par des subventions, l'UpL aurait pourtant tout intérêt à faire à nouveau appel au mécénat privé, d'autant plus que les entreprises se préoccupent aujourd'hui davantage de leur responsabilité sociétale et sponsorisent assez volontiers des structures agissant pour l'intérêt général.

Si la situation peut paraître très difficile pour l'UpL, ces problèmes concernent en réalité la majorité des associations en France. Par conséquent, en dépit des difficultés de développement auxquelles l'Université populaire de Lille fait face par manque de moyens financiers et humains, il y aura toujours des volontaires pour la faire exister, pour les valeurs « universitaires » qu'elle incarne : transmettre la connaissance en faisant fi de l'âge, de la profession, des croyances ou de l'origine sociale.

---